



Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 22 juin 2020

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.225 – 982 / sp
Doc. parl. 7603

Objet : Projet de loi portant

- 1° dérogation temporaire à certaines dispositions en matière de droit du travail en relation avec l'état de crise lié au Covid-19 ;
- 2° modification du Code du travail.

Monsieur le Président,

À la demande du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe, à toutes fins utiles, l'avis commun de la Chambre de commerce et de la Chambre des métiers sur le projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement



John Dann
Directeur